

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 901

présenté par
M. Reynès

ARTICLE 24

Supprimer l'alinéa 6 de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Nouvelle rédaction découlant logiquement des deux amendements précédents, pour conserver au texte sa cohérence.